

**RESTAURATION SCOLAIRE A VOURLES 2018 - 2019
MODE D'EMPLOI DES RESERVATIONS DE REPAS**

Merci de nous retourner la fiche jointe complétée en mairie.

Pour réserver les repas, deux possibilités s'offrent à vous :

- Votre enfant déjeunera régulièrement à la cantine, tous les jours ou certains jours fixes : complétez la **rubrique A**
- Votre enfant déjeunera seulement de temps en temps, de façon occasionnelle : complétez la **rubrique B**

Cette fiche doit avoir été réceptionnée au plus tard le lundi 27 août 2018, en mairie (boîte aux lettres ou accueil).

Nom et Prénom du Responsable légal :	
Adresse : N° de téléphone : Courriel :	
Nom et Prénom de l'enfant : Né(e) le : <small>(Si vous avez plusieurs enfants qui déjeunent : remplissez une fiche par enfant)</small>	
Ecole :	
Classe :	

RUBRIQUE A / Profil d'abonnement annuel réservations régulières (cocher les jours de réservation) :

Lun	Mar	Jeu	Ven

RUBRIQUE B / Réservations occasionnelles :

Vous pouvez procéder à ces réservations occasionnelles :

- par internet (<http://vourles.cantines.com>, dès réception par courrier de sur votre 1^{er} relevé de consommations, début octobre),
- par téléphone au **01.41.29.39.13** (du lundi au vendredi de 8H00 à 19H00),
- sur le serveur vocal téléphonique au **01.41.29.39.13** (accessible 24H/24).

RAPPEL

Que votre enfant déjeune régulièrement (rubrique A) ou occasionnellement (rubrique B), vous pouvez toujours commander ou décommander un repas jusqu'à la veille du jour de consommation avant 10h00.

Pour cela, vous disposez de :

- Internet (<http://vourles.cantines.com>, en utilisant les éléments figurant sur le 1^{er} relevé de consommations que vous recevrez par courrier début octobre),
- Téléphone au **01.41.29.39.13** (du lundi au vendredi de 8H00 à 19H00),
- Serveur vocal téléphonique au **01.41.29.39.13** (accessible 24H/24).

Nous vous rappelons que :

- Tout repas réservé mais non consommé sera quand même facturé, s'il n'est pas annulé, la veille du jour de consommation avant 10h00.
- Tout repas consommé, mais non préalablement réservé la veille du jour de consommation avant 10h00 sera facturé au prix habituel, **majoré de 1 €**.

En vous remerciant.

Date et signature